



Lundi 30 septembre 2024

LA VILLE DE BÈGLES FAIT DON DE 9 000 € DE DENRÉES AUX ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE LOCALES

La Ville de Bègles élargit son soutien aux associations d'aide alimentaire locales, et plus largement à ses bénéficiaires, grâce à un don de denrées alimentaires s'élevant à 3 000 euros par an. L'objectif : faciliter l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité.

Au-delà du soutien financier et logistique que la collectivité apporte, via son CCAS et les mises à disposition gratuites de locaux, aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire sur son territoire, la Ville a la volonté de permettre aux bénéficiaires d'avoir accès à des produits de qualité : frais, bio, locaux et de saison, tels que ceux dont bénéficient déjà les convives de la restauration collective municipale.

Depuis cet été*, il est donc proposé aux trois associations de solidarité alimentaire à Bègles - le Secours populaire, les Restos du cœur et l'épicerie sociale Cabas'Sol, de commander gratuitement des denrées alimentaires auprès de la cuisine municipale. En complément des dons des particuliers, qui se font plus rares depuis la crise économique et l'inflation, ce soutien de la Ville permet aux associations de poursuivre leurs actions de solidarité.

**Délibération votée par le conseil municipal le 2 juillet 2024*

INVITATION PRESSE PREMIÈRE COMMANDE RÉCUPÉRÉE PAR LES ASSOCIATIONS MARDI 1^{ER} OCTOBRE À 10H30 À LA CUISINE MUNICIPALE DE BÈGLES, RUE CHARLES LAMOUREUX

Une première commande de produits alimentaires a été passée par l'épicerie sociale Cabas'Sol et les Restos du cœur. Les associations viendront récupérer leurs marchandises le 1^{er} octobre, à 10h30, à la cuisine municipale de Bègles.